

Rapport annuel sur le travail forcé
et le travail des enfants dans les
chaînes d'approvisionnement

2023



Table des matières

1. Introduction	3
2. Mesures prises durant la Période de référence pour prévenir et réduire le risque relatif au travail forcé et au travail des enfants	4
3. Structure, activités et chaînes d’approvisionnement	5
3.1 À propos de nous.....	5
3.2 Nos chaînes d’approvisionnement.....	5
4. Politiques et processus de diligence raisonnable	6
4.1 Nos politiques.....	6
4.2 Nos processus de diligence raisonnable.....	8
5. Évaluer et gérer notre risque	9
6. Mesures prises pour remédier au travail forcé et au travail des enfants	9
7. Formation	10
8. Évaluer l’efficacité de nos actions	10
9. Champ d’application du Rapport et de la Loi	10
Annexe 1	12
Liste des principales filiales opérationnelles détenues directement et indirectement par iA Société financière inc.....	12

1. Introduction

Ce *Rapport annuel sur le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* (le « **Rapport** ») a été rédigé conformément à la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* (Canada) (la « **Loi** ») et fait état des mesures que nous avons prises au cours du dernier exercice financier pour prévenir et réduire le risque de recours au travail forcé et au travail des enfants à l'une ou l'autre des étapes de la production de biens au Canada ou ailleurs ou de leur importation au Canada.

En vertu de l'article 11(2)(b) de la Loi, ce Rapport a été établi pour l'exercice financier qui a pris fin le 31 décembre 2023 (la « **Période de référence** ») et a été préparé de façon conjointe par :

- iA Société financière inc. (« **iA Société financière** »); et
- Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. (« **iA Assurance** »).

(avec les filiales contrôlées, « **nous** », « **notre** », « nos », la « **Société** » et « **iA Groupe financier** », selon le cas.)

Les termes « travail forcé » et « travail des enfants » sont employés dans ce Rapport, mais le terme « esclavage moderne » peut aussi être utilisé pour faire référence à ces concepts.

2. Mesures prises durant la Période de référence pour prévenir et réduire le risque relatif au travail forcé et au travail des enfants

De façon générale, iA Groupe financier a pris les mesures suivantes durant la Période de référence pour prévenir et réduire le risque relatif au travail forcé et au travail des enfants dans ses activités et ses chaînes d'approvisionnement :

- a identifié ses fournisseurs importants de biens;
- a identifié ses activités liées à la fabrication, à la vente, à la distribution et à l'importation de marchandises;
- a commencé à dresser une première cartographie de ses chaînes d'approvisionnement dans le but d'identifier les risques liés à l'esclavage moderne en envoyant un questionnaire détaillé à un certain nombre de fournisseurs importants de iA Société financière et de sa principale entité déclarante, iA Assurance, ainsi qu'à un certain nombre de fournisseurs importants de filiales sélectionnées, notamment WGI Manufacturing Inc. (« **WGI** ») et Les Garanties Nationales MRWV Ltée (« **GN** »), entités sous le contrôle de iA Groupe financier;
- a commencé à analyser la situation actuelle de iA Groupe financier et les réponses obtenues par le biais des questionnaires dans le but d'évaluer le risque potentiel de recours au travail forcé ou au travail des enfants dans ses activités ou dans ses chaînes d'approvisionnement;
- a identifié des mesures d'atténuation potentielle au cas où un tel risque était identifié dans ses activités ou dans ses chaînes d'approvisionnement;
- a procédé à la revue et à la mise à jour de ses politiques, de ses énoncés et de ses codes pour renforcer ceux qui pourraient avoir une incidence directe dans la lutte contre l'esclavage moderne dans les activités de iA Groupe financier;
- a offert de la formation sur la Loi aux membres des conseils d'administration de iA Société financière et de iA Assurance et a commencé à offrir de la formation à des employés clés de iA Groupe financier dans les secteurs corporatifs suivants : approvisionnement, services juridiques, risques et conformité et durabilité; et
- a offert de la formation sur la Loi à un employé clé de chacune des filiales WGI et GN.

Les détails des actions susmentionnées figurent dans le présent Rapport.

3. Structure, activités et chaînes d'approvisionnement

3.1 À propos de nous

Fondé en 1892, iA Groupe financier est l'un des plus importants groupements de sociétés d'assurance et de gestion de patrimoine au Canada, avec des activités aux États-Unis. Il compte plus de 5 millions de clients et emploie 9 400 personnes au Canada et aux États-Unis.

iA Société financière inc. est constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec) et est inscrite à la Bourse de Toronto sous le symbole « IAG ». Elle regroupe plus d'une vingtaine de filiales opérationnelles, qui exercent des activités partout au Canada et aux États-Unis.

Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. est une société d'assurance vie et de services financiers qui offre des produits et services dans les secteurs de l'assurance individuelle, de la gestion de patrimoine individuel, de l'assurance collective, de l'épargne et retraite collectives et de l'assurance auto et habitation. Elle est régie par la *Loi sur les assureurs* (Québec) et l'unique actionnaire de ses actions ordinaires est iA Société financière. iA Assurance est aussi inscrite à la Bourse de Toronto, où ses actions privilégiées émises et en circulation se négocient sous le symbole « IAF ».

Outre les entités déclarantes, iA Société financière et iA Assurance, décrites ci-dessus, nous avons identifié deux filiales de iA Société financière, bien que non assujetties à la Loi, qui fabriquent, vendent, distribuent et importent des marchandises au Canada. WGI, une société détenue en totalité par iA Société financière, est un fabricant et un distributeur de produits de protection pour l'industrie automobile, tels des produits de nettoyage et des produits chimiques, partout au Canada.

Il est le seul fabricant de marchandises au sein de iA Groupe financier et ne représente qu'un très faible pourcentage des activités du groupe. GN, une société détenue en totalité par iA Assurance, est un distributeur de garanties automobiles dans la province de Québec, Canada, et ne représente également qu'un très faible pourcentage des activités du groupe.

Pour plus d'informations sur les principales filiales opérationnelles détenues directement et indirectement par iA Société financière, veuillez vous référer à la liste fournie à l'Annexe 1. À l'exception de iA Assurance, aucune de ces filiales n'est soumise à des obligations de déclaration en vertu de la Loi.

3.2 Nos chaînes d'approvisionnement

En 2023, iA Groupe financier a commencé à cartographier ses chaînes d'approvisionnement pour déterminer les risques de travail forcé ou de travail des enfants. Nous avons commencé par identifier des fournisseurs de premier niveau de biens matériels que nous nous procurons. Les principaux produits incluent, sans s'y limiter, la technologie de l'information, les télécommunications et le mobilier de bureau. À la date de ce Rapport, l'examen de ces fournisseurs indique que nous nous procurons nos biens au Canada et aux États-Unis uniquement. Nous n'avons pas encore terminé cet exercice de cartographie ni n'avons commencé à cartographier nos fournisseurs de services et nos fournisseurs au-delà de ces fournisseurs de premier niveau.

4. Politiques et processus de diligence raisonnable

4.1 Nos politiques

Politique de durabilité

Notre *Politique de durabilité* s'applique à toutes les activités de iA Groupe financier et exprime notre engagement à créer une valeur économique et sociétale à l'intérieur de nos marchés et à assurer une transparence en partageant nos objectifs et nos lignes directrices en matière de durabilité avec nos parties prenantes.

Durant la Période de référence, nous avons procédé à une revue en profondeur de notre politique pour nous assurer qu'elle demeurerait à jour compte tenu du paysage en constante évolution, en incorporant plus particulièrement les obligations pour iA Groupe financier à l'égard de l'esclavage moderne. Suivant notre processus de révision, et dans le cadre de nos mesures de responsabilisation, nous avons établi dans cette politique que le conseil d'administration de iA Société financière approuverait ce Rapport chaque année sur recommandation du comité des risques, de gouvernance et d'éthique de iA Société financière (« **CRGE** »).

Code de conduite professionnelle

Le principal objectif de notre *Code de conduite professionnelle* est de renforcer les normes de comportement élevées qui sont attendues et exigées de la part de toute personne dont le travail relève de iA Groupe financier, tels les administrateurs, les employés ou les consultants, et l'importance de toujours agir de manière éthique, intègre et honnête.

Notre *Code de conduite professionnelle* reflète l'engagement de notre organisation à faire preuve d'une conduite éthique et à respecter les lois et les règlements qui régissent nos activités, peu importe où nous les exerçons, incluant la *Charte des droits et libertés de la personne* (Québec) et la Loi. Par ailleurs, tous les employés, dirigeants et membres du conseil d'administration sont tenus de confirmer annuellement qu'ils se conforment au code, qu'ils en connaissent le contenu et qu'ils s'engagent à agir conformément à son esprit et à sa lettre.

Durant la Période de référence, nous avons ajouté à notre *Code de conduite professionnelle* une section qui traite de l'esclavage moderne. Toute personne dont le travail relève de iA Groupe financier peut signaler, de bonne foi et sans crainte de représailles, tout comportement douteux qui lui semble illégal ou contraire à l'éthique, y compris en ce qui concerne l'esclavage moderne, dans le cadre du processus de dénonciation existant en vertu du code. Un tel signalement peut être fait de façon anonyme et confidentielle par le biais d'une Ligne d'intégrité.

Code de conduite des fournisseurs

Le *Code de conduite des fournisseurs* établit les principes et les attentes de iA Groupe financier quant à la façon dont les fournisseurs de biens et services et leurs représentants et employés doivent faire affaire et traiter avec la Société. Le code traite de divers sujets, entre autres d'éthique et de gouvernance, de collusion et de corruption, de diversité et d'inclusion, des droits de l'homme, de droit du travail et de conditions de travail. Chez iA Groupe financier, nous croyons que nos relations doivent reposer sur la transparence et l'intégrité et nous demandons à nos fournisseurs d'agir de façon éthique dans la conduite de leurs affaires.

Le *Code de conduite des fournisseurs* vise à assurer le respect des lois et des normes qui s'appliquent partout où une entreprise exerce des activités. Les fournisseurs doivent, entre autres obligations, respecter les droits des travailleurs et les droits de la personne et se conformer aux lois locales touchant l'âge minimal pour occuper un emploi. De plus, ils ne doivent pas avoir recours au travail des enfants, au travail forcé ou à quelque forme d'esclavage moderne et doivent avoir une politique de tolérance zéro à cet égard pour tous leurs établissements, leurs activités commerciales et leurs chaînes d'approvisionnement.

Durant la Période de référence, nous avons entrepris un processus de révision de notre *Code de conduite des fournisseurs* pour y aborder spécifiquement les préoccupations liées à l'esclavage moderne et pour adopter des normes strictes à cet égard, qui couvrent les établissements des fournisseurs, leurs activités et leurs chaînes d'approvisionnement. Ce code facilite aussi le signalement par les fournisseurs, de bonne foi et sans crainte de représailles, de tout comportement douteux qui leur semble illégal ou contraire à l'éthique en vertu du code. Un tel signalement peut être fait de façon anonyme et confidentielle par le biais d'une Ligne d'intégrité. Après la Période de référence, nous avons publié, en mars 2024, la version révisée du code sur notre site Internet.

Énoncé de principe sur les droits de la personne

En 2021, iA Groupe financier a publié son *Énoncé de principe sur les droits de la personne*, qui décrit notre engagement à respecter et à promouvoir les droits de la personne reconnus à l'échelle internationale. iA Groupe financier s'emploie à respecter la *Déclaration universelle des droits de l'homme*, le *Pacte international relatif aux droits civils et politiques* et le *Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels*, de même que la *Déclaration de l'Organisation internationale du Travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail*.

Durant la Période de référence, nous avons spécifiquement incorporé dans l'énoncé des préoccupations liées à l'esclavage moderne. La nouvelle version de l'énoncé a été publiée sur le site Internet de iA Groupe financier au début de 2024, après la Période de référence. Le signalement de toute violation à l'énoncé peut aussi être fait de façon anonyme et confidentielle par le biais d'une Ligne d'intégrité.

Énoncé de principe contre la discrimination

Durant la Période de référence, iA Groupe financier a émis un *Énoncé de principe contre la discrimination* qui encourage le respect ainsi qu'un traitement juste et équitable entre individus. L'énoncé aborde les outils que nous utilisons pour assurer un environnement de travail exempt de discrimination. L'énoncé a été adapté pour inclure les préoccupations liées à l'esclavage moderne et a été publié sur notre site Internet au début de 2024, après la Période de référence. iA Groupe financier reconnaît que les efforts pour éliminer la discrimination doivent également inclure des mesures visant à protéger les personnes vulnérables contre l'esclavage moderne, celles-ci étant souvent victimes de discrimination.

4.2 Nos processus de diligence raisonnable

Cadre de gouvernance

Notre *Cadre de gouvernance* fait le lien entre notre culture d'intégrité et la raison d'être de la Société, sa structure de gouvernance et ses principales politiques et pratiques en matière de gouvernance. Nous souscrivons aux meilleures pratiques en matière de gouvernance pour préserver l'indépendance du conseil d'administration et sa capacité à superviser efficacement les activités de la Société. Ces pratiques reposent sur une solide culture d'intégrité et d'éthique, ainsi que sur une approche saine et prudente de la gestion des risques.

Code de conduite professionnelle

Toute personne dont le travail relève de iA Groupe financier, qu'il s'agisse d'un administrateur, d'un employé ou d'un consultant, doit lire le code et s'y conformer avant de commencer à travailler avec nous et confirmer par écrit, sur base annuelle, qu'elle a revu le code et en a respecté les règles au cours de l'année précédente. La direction fait chaque année rapport au CRGE sur la conformité au code. Un paragraphe sur l'esclavage moderne a spécifiquement été ajouté au code en 2023 avant la campagne annuelle de signature du code.

Ligne d'intégrité

Aussi, dans un souci constant de souscrire aux meilleures pratiques en matière d'éthique et de gouvernance, un mécanisme de signalement, connu sous le nom de « **Ligne d'intégrité** », a été mis en place par la Société. La Ligne d'intégrité est un outil qui permet notamment aux employés, aux consultants et aux fournisseurs de iA Groupe financier de signaler de façon anonyme et confidentielle tout comportement douteux qui leur semble illégal, frauduleux ou contraire à l'éthique et à la déontologie, ainsi que tout manquement aux politiques et aux codes de conduite de iA Groupe financier. Les signalements sont communiqués par l'intermédiaire d'un tiers indépendant. Périodiquement, le CRGE et le comité d'audit reçoivent et examinent les rapports sur les informations reçues par l'entremise de la Ligne d'intégrité (le CRGE reçoit un rapport résumant tous les cas sur une base semestrielle, à l'exception des cas de fraude qui sont rapportés au comité d'audit sur une base trimestrielle).

Diligence raisonnable des fournisseurs

Durant la Période de référence, nous avons commencé à envoyer des questionnaires détaillés sur les risques liés à l'esclavage moderne à certains fournisseurs afin de mieux identifier et comprendre ces risques dans nos chaînes d'approvisionnement. Les fournisseurs qui ont reçu ce questionnaire étaient considérés comme importants en termes de volume d'affaires avec iA Groupe financier. Cette initiative se poursuit et, de concert avec les pratiques que nous visons, nous aide à détecter les risques d'esclavage moderne dans nos chaînes d'approvisionnement et nous permet d'y répondre adéquatement.

5. Évaluer et gérer notre risque

Au cours du premier trimestre de 2024, sur la base des activités et de l'approvisionnement effectués au cours de la Période de référence, iA Groupe financier a procédé à une évaluation préliminaire des risques de travail forcé ou de travail des enfants dans ses activités directes, dans les entités sous son contrôle et dans ses chaînes d'approvisionnement. Cette évaluation a été menée à titre de test sur un petit échantillon d'activités et de fournisseurs dans le but d'appliquer cette méthode à plus grande échelle par la suite.

iA Groupe financier estime que le risque d'esclavage moderne lié à sa propre main-d'œuvre et à ses activités directes, ainsi qu'à la main-d'œuvre et aux activités directes de ses filiales, est faible, compte tenu de la nature de ses activités et des juridictions dans lesquelles il exerce ses activités. Nous exerçons nos activités dans le domaine de l'assurance et de la gestion de patrimoine principalement au Canada et aux États-Unis, et sur des marchés du travail très réglementés. En termes d'esclavage moderne, ces secteurs d'activité ne sont pas considérés comme des secteurs à risque, pas plus que les pays dans lesquels nous exerçons nos activités.

Nous évaluons actuellement le risque d'esclavage moderne dans nos chaînes d'approvisionnement et nous avons l'intention de poursuivre cette évaluation en 2024.

6. Mesures prises pour remédier au travail forcé et au travail des enfants

Comme mentionné précédemment, la Ligne d'intégrité permet notamment aux employés, aux consultants et aux fournisseurs de iA Groupe financier de signaler de façon anonyme et confidentielle tout comportement douteux qui leur semble illégal, frauduleux ou contraire à l'éthique et à la déontologie, ainsi que tout manquement aux politiques et aux codes de conduite de iA Groupe financier. Considérant que les préoccupations liées à l'esclavage moderne ont aussi été intégrées au mécanisme de notre Ligne d'intégrité durant la Période de référence et que nous faisons la promotion de nos canaux de signalement dans nos codes, nos politiques et nos communications internes, nous sommes en mesure de suivre les préoccupations et les plaintes soulevées par le biais de ces canaux et d'enquêter et de prendre les mesures qui s'imposent.

À la date de ce Rapport, l'évaluation effectuée par iA Groupe financier n'a permis d'identifier aucun risque particulier de travail forcé ou de travail des enfants. Comme nous n'avons identifié aucun travail forcé ou travail des enfants dans nos activités ou nos chaînes d'approvisionnement, nous n'avons pas eu à prendre de mesures pour remédier à quelque forme de travail forcé ou de travail des enfants ou pour remédier à toute perte de revenus qui en résulterait pour des familles vulnérables.

7. Formation

En juin 2023, nous avons offert aux membres du conseil d'administration de iA Société financière et de iA Assurance une formation sur la Loi avant qu'elle entre en vigueur et sur les responsabilités des administrateurs en vertu de la nouvelle Loi. Nous avons également offert de la formation à une douzaine d'employés clés de iA Groupe financier dans les secteurs corporatifs suivants : approvisionnement, services juridiques, risques et conformité et durabilité ainsi qu'à un employé clé de chacune des filiales WGI et GN, les deux entités exerçant des activités qui sont liées à la fabrication, à la distribution et à l'importation de marchandises. La formation était obligatoire pour nos administrateurs et les employés identifiés ci-dessus, dont certains font partie de la direction. La formation, d'une durée de 30 minutes, avait été préparée à l'interne par nos services juridiques et couvrait les préoccupations liées au travail forcé et au travail des enfants.

8. Évaluer l'efficacité de nos actions

Durant la Période de référence, iA Groupe financier a commencé à évaluer les risques de recours au travail forcé ou au travail des enfants dans ses activités et ses chaînes d'approvisionnement et a commencé à mettre en place des mesures pour prévenir et atténuer de tels risques. Nous n'avons toutefois pas encore commencé à évaluer l'efficacité de ces mesures.

9. Champ d'application du Rapport et de la Loi

iA Groupe financier surveille en permanence l'application de la Loi (et de toutes les lignes directrices et orientations connexes) à ses activités, à ses opérations et à ses filiales et, par conséquent, le format et la portée de ce Rapport peuvent évoluer à l'avenir.

Les conseils d'administration de iA Société financière inc. et de Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. ont approuvé ce Rapport conjoint le 9 mai 2024. Ce Rapport couvre l'exercice financier terminé le 31 décembre 2023, sauf indication contraire, et a été rédigé conformément à l'article 11(4)(b)(i) de la Loi.

Conformément aux exigences de la Loi, et en particulier de son article 11, j'atteste que j'ai examiné les renseignements contenus dans le Rapport pour les entités énumérées ci-dessus. À ma connaissance, et après avoir exercé une diligence raisonnable, je confirme que les renseignements contenus dans le Rapport sont vrais, exacts et complets à tous les égards importants aux fins de l'application de la Loi, pour l'année de déclaration susmentionnée.

J'atteste ce qui précède en ma qualité de membre des conseils d'administration de iA Société financière inc. et de Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. pour et au nom desdits conseils d'administration.

Denis Ricard

Administrateur et président et chef de la direction

iA Société financière inc. et Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.

Date : 27 mai 2024

The image shows a handwritten signature in black ink. The signature is written in a cursive style and appears to read 'Denis Ricard'. It is positioned above the text of the attestation.

J'ai le pouvoir de lier « iA Société financière inc. »
et « Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. »

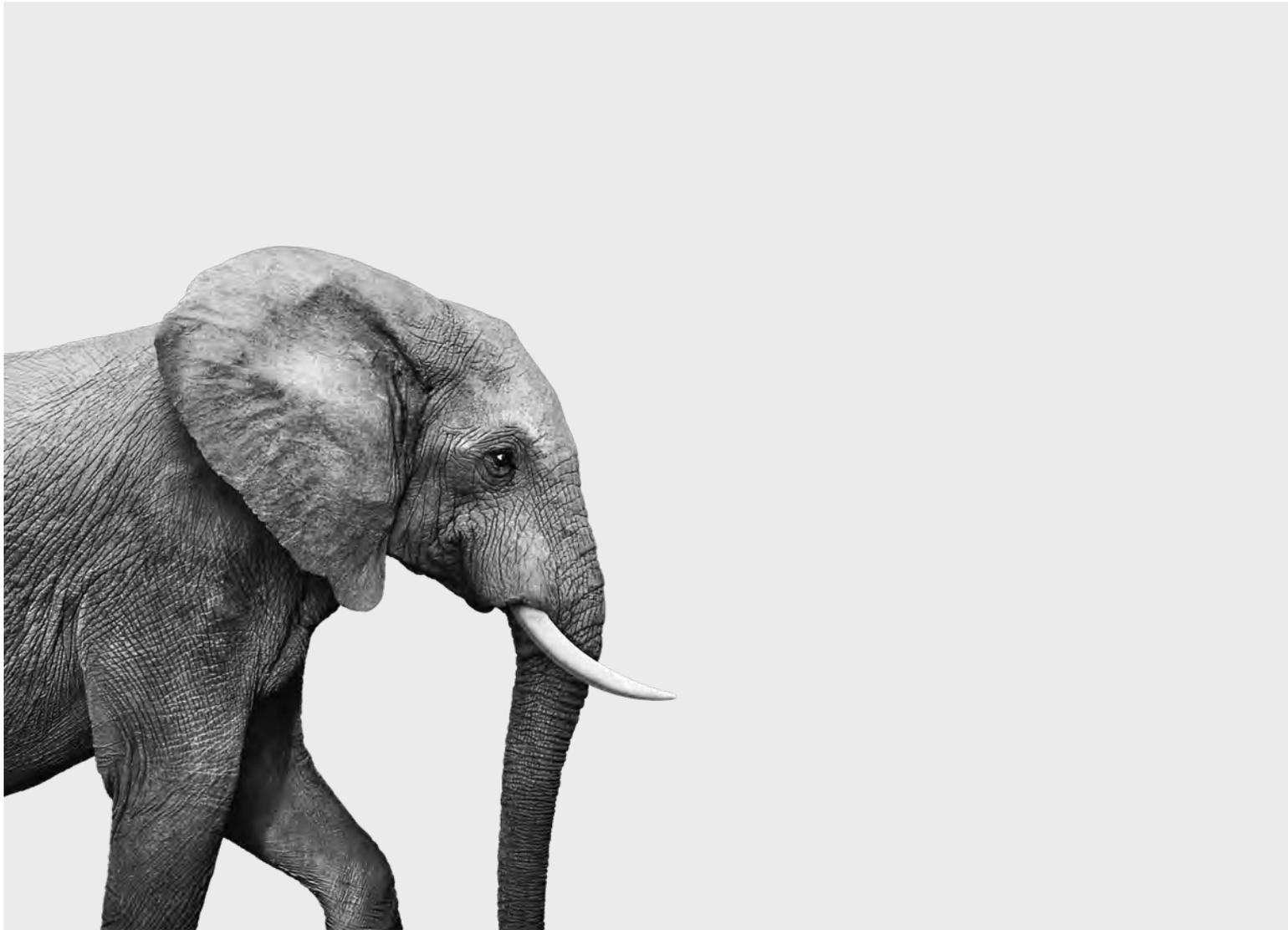
Annexe 1

Liste des principales filiales opérationnelles détenues directement ou indirectement par iA Société financière inc.

Au 31 décembre 2023	Participation (%)	Adresse	Description
Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. ¹	100	Québec, Canada	Société d'assurance de personnes qui distribue des produits d'assurance vie et maladie, d'épargne et de retraite, de prêts ainsi que d'autres produits et services financiers
Michel Rhéaume et associés Itée	100	Montréal, Canada	Société de courtage en assurance de personnes
PPI Management Inc. ¹	100	Toronto, Canada	Société de courtage en assurance
Placements iA Clarington inc. ¹	100	Toronto, Canada	Société de gestion de fonds qui commercialise des produits de placement, y compris des fonds communs de placement et des fonds distincts
Investia Services financiers inc.	100	Québec, Canada	Société de courtage en fonds communs de placement
iA Gestion privée de patrimoine inc. ¹	100	Montréal, Canada	Société de courtage en valeurs mobilières
iA Gestion privée de patrimoine (É.-U.) inc.	100	Toronto, Canada	Société de courtage transfrontalière en valeurs mobilières
Industrielle Alliance, Gestion de placements inc. ¹	100	Québec, Canada	Société qui gère les portefeuilles des fonds généraux, des fonds distincts et des fonds communs de placement de la société
Industrielle Alliance, Fiducie inc.	100	Québec, Canada	Services de fiducie
Industrielle Alliance, Assurance auto et habitation inc.	100	Québec, Canada	Société d'assurance de dommages
Prysm Assurances générales inc.	100	Québec, Canada	Société d'assurance de dommages
Industrielle Alliance Pacifique, Compagnie d'assurances générales	100	Québec, Canada	Société d'assurance de dommages et autres produits auxiliaires
SAL Marketing Inc.	100	Vancouver, Canada	Société de garanties prolongées et autres produits auxiliaires
Les Garanties Nationales MRWW Itée	100	Laval, Canada	Société de garanties prolongées et autres produits auxiliaires
iA Financement auto inc. ¹	100	Oakville, Canada	Société de financement automobile
IA American Life Insurance Company	100	Waco (Texas), États-Unis	Société d'assurance de personnes qui offre des produits d'assurance vie, de maladie et de rentes aux États-Unis
Pioneer Security Life Insurance Company	100	Waco (Texas), États-Unis	Société d'assurance de personnes qui offre des produits d'assurance vie, de maladie et de rentes aux États-Unis
American-Amicable Life Insurance Company of Texas	100	Waco (Texas), États-Unis	Société d'assurance de personnes qui offre des produits d'assurance vie, de maladie et de rentes aux États-Unis

Au 31 décembre 2023	Participation (%)	Adresse	Description
Pioneer American Insurance Company	100	Waco (Texas), États-Unis	Société d'assurance de personnes qui offre des produits d'assurance vie, de maladie et de rentes aux États-Unis
Occidental Life Insurance Company of North Carolina	100	Waco (Texas), États-Unis	Société d'assurance de personnes qui offre des produits d'assurance vie, de maladie et de rentes aux États-Unis
Dealers Alliance Corporation ¹	100	Addison (Texas), États-Unis	Société de garanties prolongées/contrats de service et autres produits auxiliaires
Dealers Assurance Company	100	Addison (Texas), États-Unis	Société d'assurance de dommages qui fournit des couvertures d'assurance responsabilité aux compagnies offrant des garanties prolongées/contrats de service et autres produits auxiliaires
iA American Warranty Corp.	100	Albuquerque (Nouveau-Mexique), États-Unis	Société d'administration de garanties prolongées/contrats de service et autres produits auxiliaires
Ecoblock, Inc.	100	Albuquerque (Nouveau-Mexique), États-Unis	Société qui fournit des produits auxiliaires relatifs à l'automobile
First Automotive Service Corporation	100	Albuquerque (Nouveau-Mexique), États-Unis	Société de garanties prolongées/contrats de service et autres produits auxiliaires
Lubrico Warranty Inc.	100	London, Canada	Société de garanties automobiles
WGI Service Plan Division Inc.	100	Vancouver, Canada	Société de garanties et de produits auxiliaires pour l'industrie automobile
WGI Manufacturing Inc.	100	Scarborough, Canada	Société de fabrication et de distribution de produits de protection pour l'industrie automobile
IAS Parent Holdings, Inc. ¹	100	Austin (Texas), États-Unis	Société de garanties automobiles et de services et logiciels connexes
Surexdirect.com Ltd	70	Magrath, Canada	Société de distribution numérique d'assurance biens et risques divers

¹ Ces filiales détiennent à leur tour des filiales, directement ou indirectement, pour la majorité, à 100 %.



F77-14(24-06) ACC

ON S'INVESTIT, POUR VOUS.

iA Groupe financier est un autre nom sous lequel **iA Société financière inc.** exerce ses activités et une marque de commerce de l'**Industrielle Alliance, Assurances et services financiers inc.** utilisée sous licence.

ia.ca